

Marie Moret à Jenny Fumet, 28 février 1888

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation2 p. (465r, 466v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Jenny Fumet, 28 février 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45254>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 février 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Fumet, Jenny \(1817-1914\)](#)

Lieu de destination 39, rue de Châteaudun, Paris

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Marie Moret remercie Jenny Fumet pour sa lettre du 14 février 1888. Elle lui explique qu'elle ne peut contribuer financièrement et intellectuellement au journal *La Rénovation* et à la Ligue du progrès social, car elle doit se consacrer à l'édition du journal *Le Devoir* et à la publication des manuscrits de Godin.

Notes Lieu de destination : la lettre est envoyée à Hippolyte Destrem d'après la lettre de Marie Moret à ce dernier du 28 février 1888.

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.
- Une feuille insérée entre le folio 465 et 466 porte la mention manuscrite : "Le décès est dans les mains de Dieu. Puissè-je"

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir, Périodiques](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Ligue du progrès social](#)

Œuvres citées

- [La Rénovation, Paris, 1888-1922.](#)
- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 27/08/2024

Liège, Familistère, 28 Février 1888,

465

Madame,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 14 et, et je suis convaincue que vous comprendrez l'impuissance nécessaire où je me trouve de me consacrer exclusivement à la besogne qui m'incombe et de me contenter de suivre avec sympathie les efforts analogues faits dans une autre voie.

Tous avez à créer et soutenir votre journal: La Rénovation et votre ligue du progrès social qui ont déjà gagné quelques partisans.

J'ai à soutenir le journal le Dévoir, à pourvoir à la publication des manuscrits de mon mari, et à remplir les devoirs de la charge d'Administrateur - Géant que j'occupe en ce moment dans la Société du Familistère.

Je suis loin d'avoir les forces physiques intellectuelles et morales qu'il faudrait pour un tel rôle, c'est donc le moins que je m'y consacre de la façon la plus exclusive.

Reportez-enfin, ce qui est secondaire mais n'en est pas moins à noter pour répondre à la question qui fait l'objet de votre lettre, que mes

K. Madame J. Pumets.

224

ressources n'ont absolument rien de comparable
à celles de mon mari, et que le journal le Devise
me coûte beaucoup plus sans doute que vous
n'imaginez.

Veuillez agréer, Madame, mes très
remerciements pour votre lettre si sympathique
et l'assurance de ma parfaite considération,

Marie Godin